Image not found or type unknown

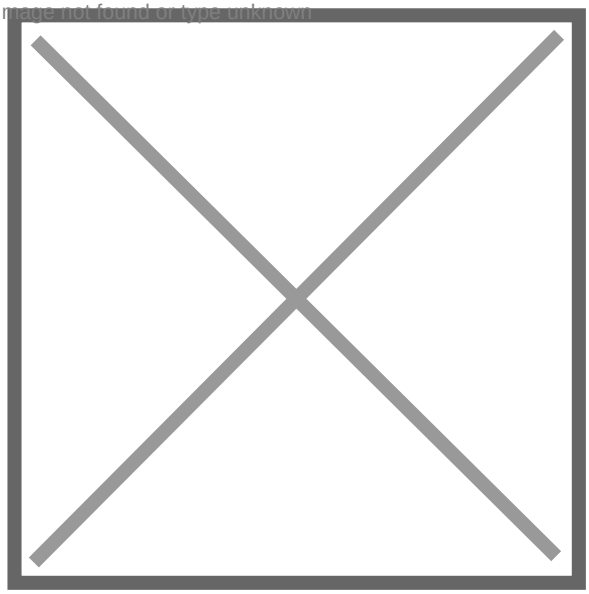

A-t-on le droit même les impots de faire vendre les parts sarl

Par **runtch_old**, le **29/11/2007** à **13:49**

j'ai racheté la moitié des parts d'un salon de coiffure,et on est passé en SARL.Mon associée est criblée de dettes ,URSSAF,TVA,banque etc....Ce matin un huissier lui a dit qu'il allait récupérer des intêrets banquaire sur sa part, cela est-il possible, et si oui comment cela se passe-t-il? Et moi dans tout ça? Elle a aussi reçu des avis à tiers détenteur des impôts sur le compte du salon cela est-t-il possible car l'argent du compte est à toutes les deux.Merci de votre réponse, j'angoisse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés